



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة الاتصال
Ministère de la Communication
المؤسسة العمومية للبث الإذاعي والتلفزيوني في الجزائر
Etablissement public de Télédiffusion d'Algérie

AVIS DE CONSULTATION N°09 /DRE/22

OBJET DE LA CONSULTATION : La Direction Régionale EST de l'établissement public de la Télédiffusion d'Algérie (TDA), lance une consultation pour diagnostic et maintenance (réparation) d'une centrale de climatisation Installée au niveau de centre de diffusion radio Onde Moyenne de FKIRINA wilaya d'Oum el Boughi.

Références de la centrale : Marque de CARRIER
TYPE : 50UZ20
N° de Série : 08/256
Capacité : 52 KW

Etat actuel de la centrale : Actuellement, la centrale fonctionne avec un seul compresseur « A » et le deuxième compresseur « B » ne démarre qu'après impulsion sur son contacteur.

Les entreprises intéressées par la présente consultation peuvent visiter le centre pour l'établissement du diagnostic en contactant les N° Suivants : 031 72 53 12 ou 0770 66 23 81

L'offre la moins distante sera retenue.

DUREE DE PREPARATION DES OFFRES : **15** jours à partir du **11-07-2022**.
DATE ET HEURE **LIMITES DE DEPOT** DES OFFRES : **25-07-2022 à 12h00**.
L'OUVERTURE DES PLIS EST PROGRAMMEE LE : **25-07-2022 à 14h00**.

- 1- PRESENTATION DE L'OFFRE : L'offre du soumissionnaire contiendra une **(01) enveloppe fermée** et qui doit comprendre les pièces suivantes.
 - Une facture pro forma en bonne et due forme.
 - Copie du registre de commerce **Numérique**.
 - Copie du NIF.
 - Déclaration de probité à remplir (Annexe 1).

NB : l'offre qui comporte : **rature, surcharge ou utilisation du correcteur sera rejetée de l'étude**

L'enveloppe doit porter la mention :

« A n'ouvrir que par la Commission interne Régionale CIMPR »

Consultation N° 09/DRE/22

- 2- ADRESSE POUR LE DEPOT DES OFFRES : Les offres devront être déposées à l'adresse suivante :

Secrétariat de la commission interne CIMPR de
Etablissement Public de Télédiffusion d'Algérie (TDA)
Direction Régionale Est
Cité Ziadia route de Djebel ElOuahch BP 536 RP Constantine
- 3- DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 01 mois.

DECLARATION DE PROBITE

1/Identification du service contractant :

Désignation du service contractant :

2/Objet du marché public:

3/Présentation du candidat ou soumissionnaire:

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :, agissant :

en son nom et pour son compte.

Au nom et pour le compte de la société qu'il représente.

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique :

Forme juridique de la société :

4/Déclaration du candidat ou soumissionnaire :

Je déclare que ni moi, ni l'un de mes employés ou représentants, n'avons fait l'objet de poursuites judiciaires pour corruption ou tentative de corruption d'agents publics.

Non Oui

Dans l'affirmative(préciser la nature de ces poursuites, la décision rendue et joindre une copie du jugement) :

M'engage à ne recourir à aucun acte ou manœuvre dans le but de faciliter ou de privilégier le traitement de mon offre au détriment de la concurrence loyale.

M'engage à ne pas m'adonner à des actes ou à des manœuvres tendant à promettre d'offrir ou d'accorder à un agent public, directement ou indirectement, soit pour lui-même ou pour une autre entité, une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit, à l'occasion de la préparation, de la négociation, de la passation, de l'exécution ou de contrôle d'un marché public ou d'un avenant.

Déclare avoir pris connaissance que la découverte d'indices concordants de partialité ou de corruption avant, pendant ou après la procédure de passation d'un marché public ou d'un avenant, sans préjudice des poursuites judiciaires, constituerait un motif suffisant pour prendre toute mesure coercitive, notamment de résilier ou d'annuler le marché public ou l'avenant concerné et d'inscrire l'entreprise sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à, le.....

Signature du candidat ou soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Toutes les rubriques doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, chaque membre doit présenter sa propre déclaration.
- En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit présenter sa propre déclaration.
- En cas d'allotissement, présenter une seule déclaration pour tous les lots. Le(s) numéro(s) de lot(s) doit (vent) être Mentionné(s) dans la rubrique n° 2 de la présente déclaration.
- Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à L'entreprise individuelle.